

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 mars 2022

Etaient présents : M PERIER, M DELAVAL, M MORTIER, M CASTERMAN Adjointes au Maire, M PASTOUR, Mmes DELCROIX, SALLIER, DUPONT, VAIVA, VENEL, VILLEFERT, M POILLON, DELVILLE, HEUGUE

Absente excusée ayant donné pouvoir : Mme Martine SIMON, Maire

Secrétaire de séance : Cathy KASZUBA désignée à l'unanimité

Approbation du compte rendu précédent. Unanimité des membres présents.

Monsieur Périer excuse Mme Le Maire absente pour cause de maladie. C'est donc lui qui présidera la séance

Informations :

- Presbytère non occupé actuellement. Une famille ukrainienne devrait y être logée par l'intermédiaire d'une association des weppes
- Des travaux ont eu lieu sur le parvis de la mairie : mise en service de la chaudière gaz
- Zone AREA : fermeture du magasin Prise Direct. Pour l'instant pas d'info sur le devenir de cette cellule. La municipalité souhaite un commerce alimentaire. A voir

Mme Le Maire enverra un mail à chacun afin de compléter ces informations

Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2021 de la commune d'ENGLOS :

Le compte de gestion et le compte administratif 2021 font apparaître les résultats suivants :

Fonctionnement	Dépenses : 780 907.34€
	Recettes : 831 273.33 €

Soit un solde de + **50 365.99€**

Résultats 2020 reportés : **552 822.42€**

Résultat de clôture en fonctionnement : + **603 188.41 €**

Investissement	Dépenses : 310 278.98 €
	Recettes : 92 755.81 €
	Soit un solde : - 217 523.17€
	Résultat cumulé 2020 : 464 257.92€
	Résultat de clôture en investissement : : 246 734.75 €

Ces résultats sont approuvés à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

Affectation des résultats 2021 :

A l'unanimité des membres du Conseil Municipal, il est décidé d'affecter les résultats 2021 de la manière suivante :

Au 002- recettes de fonctionnement : 253 188.41 €

Au 1068 – Part affecté à l'investissement : 350 000€

Au 001 - recettes d'investissement : 246 734.75€

Examen des taxes

La loi de finances 2020 acte la suppression de la taxe d'habitation.

Suite à cette réforme, le législateur a décidé de transférer la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) aux communes. Désormais, le taux départemental de TFPB 2020 à savoir 19.29% doit s'additionner au taux communal.

Il est proposé au Conseil Municipal de ne pas augmenter les taux d'imposition et de reconduire en 2022 les taux appliqués en 2021 et d'y ajouter conformément à la loi le taux de la part départementale.

	Taux 2020	Taux 2021
Taxe foncière sur les propriétés bâties	15.91%	35.20% (15.91% + 19.29%)
Taxe foncière sur le propriétés non bâties	35.51%	35.51%

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition des taux pour l'année 2022

Subventions aux associations

- Détente Loisirs et Créations : 3000€ dont 750€ au profit du Téléthon et 750€ pour la Ligue contre le cancer (14 voix pour – 1 abstention) Mme Venel n'a pas pris part au vote
- Judo club Englosien : 2500€ (14 voix pour – 1 abstention)
- G.V.C Mixte : 800€ (14 voix pour – 1 abstention)
- Association Bridge club d'Englos : 1000€ (14 voix pour – 1 abstention)
- Paroisse Ste Thérèse : pas de demande
- Pétanque Amitiés : 700€ (14 voix pour – 1 abstention)
- Amicale d'Englos : 1400€ (14 voix pour – 1 abstention)
- Association Parents d'Elèves : pas de demande
- Association E.C.L.A : 800€ (14 voix pour – 1 abstention)
- Association Tennis de table : 2000€ (14 voix pour – 1 abstention)
- Association Sportive de Tennis d'Englos : 1000€ (14 voix pour – 1 abstention)

Cinq associations extérieures ont fait une demande :

- Office du Tourisme des Weppes : 152€
- Weppes Natation : 230€
- Weppes en Flandres : 50€
- Art Sep : 500€
- Innov enfance : 3180€
(14 voix pour – 1 abstention)

Examen et approbation du budget primitif 2022

M Périer expose chapitre par chapitre les propositions budgétaires pour l'année 2022 ainsi que les propositions d'investissement.

Le budget est adopté avec :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 1 055 302. 41€ (dont 253 188.41€ résultat reporté 2021)
- Dépenses et recettes d'investissement : 1 186 785.16€

L'autofinancement brut est de 139 250.41€

Le budget ainsi présenté est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

Il est fait lecture de l'état annuel récapitulatif des indemnités perçues par les élus en 2021.

Délibérations

- Mise en place de la Convention Territoriale Globale avec la CAF – Vote pour à l'unanimité des membres présents
- Adhésion au dispositif interne de signalement des atteintes à l'intégrité physique, des actes de violence, de harcèlement, de discrimination, d'agissements sexistes, de menaces ou tout autre acte d'intimidation proposé par le CDG 59 - Vote pour à l'unanimité des membres présents

- Signature de la convention Relais Petite Enfance avec l'association Innov Enfance pour l'année 2022- Vote pour à l'unanimité des membres présents
- Participation communale au voyage de classe verte de l'école Maud Fontenoy - Vote pour à l'unanimité des membres présents
- Renouvellement de l'adhésion au dispositif métropolitain de valorisation des Certificats d'économie d'énergie (CEE)- Vote pour à l'unanimité des membres présents
- Lecture d'une décision de Mme Le Maire concernant une demande de subvention auprès du Département du Nord pour la rénovation des 2 terrains de tennis

Rapport des commissions

- **Delaval Jean Louis** : Plantations en cours (petit bois – clairière aux enfants) – Réfection des parterres dans la cour de l'école- 11 jardins partagés avec un poulailler- La tempête de fin février a fait quelques dégâts (toitures des bâtiments communaux) pris en charge par l'assurance- Une société va venir faire un test chute à la clairière aux enfants- Des travaux seront réalisés au presbytère cet été- Troc de plantes le 9 avril de 14h à 17h sur la parking de la mairie – Tour du village par les conseillers de la commission Environnement le 23 avril à 10h 30 (rencontre avec les habitants)- Distribution par la MEL des composteurs le 26 mars de 14h30 à 17h30 sur le parking de la mairie pour les personnes inscrites
- **Périer Jean Luc** : Début des travaux de rénovation de l'éclairage public en avril sous réserve de réception des matériaux ; M Pastour questionne sur l'extinction de l'éclairage public la nuit. Pas d'extinction de nuit mais une baisse d'intensité lumineuse sauf aux endroits des caméras. Pour l'éclairage des terrains de tennis, un système plus lumineux et plus facile d'entretien a été proposé (bandes lumineuses autour des terrains) sans surcoût.
- **Mortier Franck** : Terrain VTT : des travaux de finition sont à prévoir (modules à remodeler ; signalétique à créer ; règlement à prévoir) – mobilisation des jeunes du village. Réunion avec les associations (possibilité de bénéficier d'une subvention du Département du Nord)- Parcours du cœur 25 juin – Journée des associations le 10 septembre
- **Casterman Eddy** : Réunion avec les membres de la commission pour réfléchir sur les événements de l'année
 - ✓ 9 avril de 14h à 17h : Fêtes printanières (spectacle équestre et balades en poney pour les enfants)
 - ✓ 30 avril 18h : Concert des brasseurs d'Haubourdin + dégustation de bière et planches charcuterie et fromage
 - ✓ 8 mai : Cérémonie au monument aux morts avec les jeunes du conseil municipal jeunes
 - ✓ 27 mai : Belles Sorties – Chœur de l'opéra de Lille
 - ✓ 18 juin : Utopia – Venue d'un botaniste
 - ✓ 25 juin : Parcours du cœur
 - ✓ 26 juin : Vide grenier Rue d'Haubourdin avec animation musicale
 - ✓ 30 juin : Visite du sénat avec les CE et CM de l'école (en attente du devis transport)
 - ✓ 5 juillet : Spectacle de fin d'année pour les élèves de l'école
 - ✓ 10 septembre : Journée des associations avec des animations
 - ✓ 17 et 18 septembre : Journées du patrimoine
 - ✓ 2 octobre : Spectacle UTOPIA (Théâtre)
 - ✓ 8 octobre : Fêtes automnales associées à la Nuit des bibliothèques
 - ✓ 21 octobre : Semaine bleue pour les aînés du village

- ✓ Octobre rose et le Téléthon
- ✓ Novembre : spectacle des Concerts de poche (à voir en fonction du devis)
- ✓ 10 décembre : Lancement des illuminations de noel (associer les parents d'élèves pour réaliser un marché de noel)
- ✓ 17 décembre : Distribution des colis aux aînés
- ✓ 18 décembre : concert de noel dans l'église

Ajouter la fête de l'école le 18 juin

A noter que le 1^{er} avril les parents d'élèves du conseil d'école iront déjeuner le midi à la cantine

Mme Venel propose que les maires des communes voisines soient invités à l'événement du 30 avril